

Compte-rendu du CA du 19-12-22

Présents

Yves Bertran, Mariette Dumont, Jacques Verseil, Chantal Roussel, Walter Winzenried, Frank Marolla, Cyril Beresnikoff, Annie Péguin.

+ Nathalie Servais et Éva Marion

Ordre du jour

- Objectif du CA provisoire
- Les premières activités réalisées, et leur suivi en janvier
- Un point sur les subventions, et validations des prochaines étapes
- Un point comptable
- Partage et échange sur des idées
 - Projet pour l'année à venir
 - Organisation interne
 - Communication avec les membres et les non-membres
- Décisions sur le fonctionnement courant à prendre en charge dès maintenant

Discussion sur l'objectif du CA provisoire

Il faut générer un projet attrayant, proposer des consultations, par exemple sous forme de réunion des actifs. Nécessité de fédérer des idées.

Il est important de faire revivre le lieu, exemple : participer à l'organisation de la fête de la musique, organiser des concerts à l'extérieur de chez Mialet

On doit assurer une transition jusqu'à l'AG ordinaire du printemps, mais en même temps proposer une continuité solide. On se donne jusqu'au printemps pour réorganiser le fonctionnement et attirer de nouveau les membres vers le lieu.

Discussion sur l'organisation de l'épicerie

Tous les membres sont d'accord pour maintenir l'épicerie, mais en simplifiant son fonctionnement :

- Se limiter aux produits locaux et supprimer les produits non locaux, sauf

- certaines produits de première nécessité (papier toilette, etc. à définir)
- Développer les ventes en précommande, et faire des ouvertures spécifiques pour certains produits (exemple du pain le mardi, des légumes et/ou de la viande le mercredi)
 - Ouvrir moins de jours (3x par semaine) mais avec plus d'amplitude horaire, matin et fin d'après-midi
 - On se propose de sonder les membres sur les horaires d'ouverture
 - On pense qu'il faut étaler les jours d'ouverture au long de la semaine, par exemple lundi, mercredi, vendredi
 - On peut combiner l'ouverture après-midi avec une activité le soir, exemple : épicerie de 17 à 19h puis jeux de 19 à 21h
 - On se propose de travailler aussi sur les avantages qu'il y a à être membre
 - Avantage économique sur les commandes vrac (prix coûtant + marge de fonctionnement de l'asso)

Fonctionnement courant de l'épicerie pour les jours à venir :

- **Mariette fait une liste des fournisseurs** et de la périodicité des réassorts/livraisons, etc. Elle contacte les principaux fournisseurs pour demander des délais de paiement. **Chaque membre du CA ou des bénévoles actifs prennent en charge un type de produit et font le suivi (commande, stock, livraison).**
- Lorsqu'il y a des restes de légumes, viande ou autres produits périssables, on se propose de faire épicerie solidaire en faisant des dons à des associations qui travaillent sur les restes
 - On peut faire aussi des repas bénévoles à prix libre.

Point sur les subventions

- Subvention de la mairie : elle ne sera votée qu'en janvier, et attribuée en février ou mars 2023. Il faut finaliser le dossier et en parler avec le maire lors de la rencontre prévue
- Note d'intention du PAT : on a un début de partenariat bien engagé avec le lycée Marie Curie de Saint Jean du Gard, pour un évènement par an réalisé autour de l'alimentation avec les enfants, pour sensibiliser à la cuisine saine et locale. D'autres idées peuvent être raccrochées à ce thème :
 - Promouvoir la cuisine de grand-mère : les goûts d'antan (trouver l'approche) ;
 - Promouvoir la cuisine du monde, en s'associant avec des associations représentantes de communautés qui viendraient faire de la cuisine de leur pays à chez Mialet ;
 - Promouvoir la cuisine des plantes sauvages, la cuisine végétarienne ;
 - On doit absolument rester dans la cuisine économique et accessible.
- Note d'intention pour les Tiers Lieux : il faut finaliser le dossier

- **Yves finalise la présentation et fait l'envoi le 20 décembre.**

Point comptabilité

- Ça se confirme, les caisses sont vides ou presque. On doit chercher des moyens de renflouer rapidement.
- Annie propose un prêt, on prendra cette décision en dernier recours.
- Augmentation des cotisations : bonne idée, mais c'est mieux si elle est combinée avec un projet, et si on peut proposer des avantages en retour (pris membres par exemple).
- Appels aux dons : plutôt que cette méthode directe, il vaut mieux organiser des événements qui permettent de faire des entrées d'argent :
 - Loto de soutien : oui, reprendre les idées d'Annabelle pour les lots, trouver un organisateur de loto (Alexis ?)
 - Soirée de soutien : oui, avec petit concert, animation contes pour enfants, déguisements
 - Le lieu : Chandeleur (2 ou 3 février 2023) puis autre date vers la fin février
 - Organiser les crêpes (voir avec les Cuguen)
 - À faire : **réserver la salle (mairie), trouver les fournisseurs (Annabelle + contacts autres), faire la communication (voir avec Paul Gardès et Éva Marion) ; Franky et Nathalie s'en occupent, avec d'autres**
- Mobiliser pour les repas bénévoles à prix libre (+ communication)
- Réduire les dépenses :
 - Voir le contrat de bail de la caisse de l'épicerie, si on peut en changer ou pas (Mariette), et si oui, tester un logiciel libre (Yves)
 - Supprimer la caution chez Magne (1000€)
 - Supprimer la gestion du site internet (340€/an) et la confier au pôle communication (Éva + Paul)
- **Faire l'inventaire aux premiers jours de l'année**, en reprenant le système organisé par Mariette
- Demander à Dominique de finir le boulot jusqu'au 31/12 (**Mariette**)
 - Assurer la comptabilité et la clôture des comptes au 31/12
 - Retrouver les factures perdues
- Prendre un rv à la Banque (CIC) pour vérifier si on a une autorisation de découvert (**Yves**)
- Éplucher les bilans ; en particulier celui de 2022 (**Cyrille et Nathalie**)

Gestion des bénévoles

- Promouvoir une liste des tâches plus simple → idée d'un tableau des tâches
- Promouvoir des binômes, pour faciliter l'emploi du temps et les aléas
- Confier la gestion des bénévoles à 2 ou 3 actifs avec des numéros de téléphone accessibles en cas de problème
- Faire une formation simple et ludique sur une demi-journée autour d'un repas partagé sur le fonctionnement de l'épicerie
- Travailler sur les permanences assurées en partie par des producteurs.

Préparation de la rencontre avec le maire

- S'en tenir à deux sujets seulement, ne pas s'embrouiller
 - 1) la subvention : à quelle échéance, quels objectifs d'utilisation
 - 2) La convention : on demanderait plutôt un bail
 - Compteur séparé
 - Travaux réalisés par l'association : graviers dans la cour, dalle de béton
 - Aborder l'usage de l'espace commun
 - Aborder la gestion des eaux
- On peut quand même parler des initiatives en cours, notamment la note d'intention au PAT : poids de Mialet dans le programme de l'Agglo, on apporte du soutien à la mairie

Autres divers

- Contacter les foyers ruraux pour collaboration et demande d'appui (**Yves**).

Prochaine réunion du CA le **mardi 27 décembre 2022 à 18h00**.

Fait le lundi 19 décembre 2022, à Mialet,

Yves BERTRAN ALVAREZ, président